



### **Vague de chaleur intense : ce n'est qu'un début...**

Alors que les climatologues nous avertissent que nous sommes sans doute en train de vivre l'un des étés les plus froids du reste de notre vie, le déni climatique n'épargne ni nos dirigeants, ni notre institution.

Quand nous dénonçons les conditions de travail intenable, et que nous demandons des mesures de protection, on nous répond « plan de gestion » et adaptation par des « aménagements », et encore « dans la mesure du possible. » Les responsabilités de l'Etat employeur, celles des élus nationaux (gouvernement) et locaux (Conseils Régional et Généraux) et des représentants de l'État (préfets) sont transférées sur les agents *via* la chaîne hiérarchique, notamment par l'évaluation locale, et même individuelle, des risques, et l'adoption des « bons gestes. »

### **... alors, continuons le combat !**

Dès le début de la vague de chaleur, FO a publié [un dossier avec les premiers conseils et les outils à notre disposition.](#)

Nous continuons à conseiller de remplir les fiches RSST pour signaler tous les problèmes : températures constatées pendant les cours et les examens, effets sur les personnels et les élèves, manque d'équipement, état du bâti... Ces fiches seront de plus un moyen entre autres pour l'académie de constituer une liste des bâtiments thermiquement fragiles qui doit être envoyée au ministère pour le 15 septembre. Au moment où EDF annonce débloquer 80 millions pour équiper les bâtiments scolaires de systèmes de climatisation, il est plus qu'urgent de se faire connaître !

Des déclarations en CA pointent l'absence de cadre précis qui confine à la débrouille locale et l'inadaptation patente du bâti scolaire. Des personnels ont décidé de demander audience aux décideurs.

Nous demandons à ce que les personnels en situation de vulnérabilité qui auraient été placés en arrêt maladie faute d'information, bénéficient d'une mesure de régularisation de leur situation les plaçant en ASA.

[La FNEC FP FO s'est adressée à la rectrice et aux DASEN.](#)

[La FNEC FP FO a écrit au préfet](#) pour lui demander de prononcer d'urgence la fermeture, *a minima* l'après-midi, de toutes les écoles et de tous les établissements du secondaire du Pas de Calais et du Nord qui ne bénéficient pas d'un système de climatisation performant.

FO a participé à une [audience nationale](#) et une audience avec la rectrice mercredi 24. Nous avons signalé toutes les difficultés et porté toutes les revendications.

Hier, FO a participé à la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail Académique exceptionnelle du jeudi 25 juin. La réunion, initialement prévue pour traiter neuf points, a finalement été recentrée sur la prévention des risques liés à la canicule, à la demande des organisations syndicales.

### **L'administration nous a indiqué avoir :**

- diffusé plusieurs messages de prévention aux établissements et personnels
- demandé aux chefs d'établissement et de service d'adapter localement les conditions de travail (choix des salles, horaires, pauses, mise à disposition d'eau, reports éventuels d'épreuves orales)
- rappelé que des **ASA** (autorisations spéciales d'absence) peuvent être accordées sur justificatif médical pour les personnels vulnérables
- privilégié une gestion fondée sur l'adaptation aux réalités locales plutôt que sur des consignes uniformes.

### **Nous avons principalement dénoncé :**

- l'absence de consultation préalable de la FS sur les consignes diffusées
- le renvoi de la responsabilité vers les chefs d'établissement et les collectivités locales
- le manque d'anticipation concernant l'adaptation des bâtiments scolaires aux épisodes de chaleur
- des communications jugées tardives ou incomplètes
- des conditions de travail parfois incompatibles avec la sécurité des personnels et des élèves

### **Bâti scolaire**

L'administration reconnaît la nécessité d'améliorer le confort thermique des bâtiments.

Elle annonce :

- un recensement des bâtiments les plus vulnérables avant le 15 septembre
- l'exploitation des fiches SST (227 signalements liés à la chaleur en juin contre 36 l'année précédente)**
- un travail avec les collectivités territoriales pour inciter les rénovations

### **Des situations particulières ont été évoquées.**

Les échanges ont mis en lumière plusieurs difficultés :

- fermetures d'écoles ou retraits vers d'autres lieux décidés sans concertation avec les équipes
- malaises de personnels
- difficultés spécifiques des **AESH**, parfois maintenu.es sur leur lieu de travail alors que les élèves accompagnés étaient absents
- prise en compte insuffisante des personnels vulnérables
- maintien de réunions administratives malgré les conditions climatiques.

### **Avis adoptés.**

Neuf avis ont été déposés puis **adoptés à l'unanimité par les organisations syndicales.**

### **→ Consultation obligatoire de la Formation spécialisée.**

Les représentants ont rappelé que la réglementation impose que la FS soit consultée avant la diffusion de consignes relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Ils estiment que cela n'a pas été respecté pendant cet épisode caniculaire et demandent :

- la transmission de toutes les consignes déjà envoyées aux établissements ;
- qu'à l'avenir la FS soit systématiquement consultée avant la diffusion de ce type de documents.

#### → **Accès à l'eau potable**

Les représentants des personnels ont demandé que toutes les écoles, établissements et services ayant une capacité d'accueil de plus de 300 personnes soient rapidement équipés de fontaines à eau conformément au Code de l'environnement.

Lorsque cela n'est pas possible, ils ont rappelé que le Code du travail impose :

- la mise à disposition d'au moins **3 litres d'eau par jour et par agent**
- une eau fraîche accessible à proximité des postes de travail.

Ils ont également souhaité qu'une consigne académique soit immédiatement adressée aux établissements pour rappeler ces obligations.

#### → **Communication directe aux personnels**

Les représentants des personnels ont constaté que de nombreux agents n'ont pas reçu les messages de prévention.

Ils demandent donc que, lors de toute situation exceptionnelle (canicule, crise sanitaire, etc.), les consignes soient envoyées directement à tous les personnels et non uniquement par la voie hiérarchique.

#### → **Protection des personnels vulnérables**

Cet avis concerne les agents présentant des facteurs de vulnérabilité (grossesse, handicap, pathologies, etc.).

Les représentants des personnels ont demandé :

- une identification plus précoce de ces situations par la médecine de prévention
- une mise en œuvre rapide des aménagements de poste
- le respect strict du secret médical
- que les **ASA puissent être accordées sur simple déclaration**, avec transmission ultérieure du justificatif médical, afin d'éviter que les personnels ne restent exposés faute de rendez-vous médical disponible.

#### → **Cadrage académique pour le premier degré**

Les représentants des personnels ont dénoncé les fortes disparités entre communes concernant :

- les fermetures d'écoles
- les changements d'horaires
- les relocalisations de classes.

Ils demandent un véritable **cadrage académique** afin que la protection des enseignants et des AESH ne dépende pas uniquement des décisions des municipalités.

#### → **Situation des AESH**

Les représentants des personnels ont souligné les difficultés rencontrées lorsque les élèves accompagnés sont absents.

Ils demandent que les AESH puissent, si elles le souhaitent, être dispensées de présence plutôt que d'être maintenues dans des missions qui ne relèvent pas de leur fonction ou dans des établissements très chauds sans activité d'accompagnement.

#### → **Transparence sur l'état du bâti scolaire**

Les représentants des personnels ont souhaité disposer d'une vision complète des établissements les plus exposés aux fortes chaleurs.

Ils demandent :

- la transmission de la liste des bâtiments identifiés comme vulnérables
- la présentation régulière d'un bilan des évaluations thermiques des écoles, établissements, CIO et services administratifs.

→ **Retour d'expérience (RETEX)**

Les représentants des personnels ont demandé qu'une **FS exceptionnelle** soit organisée à la rentrée afin :

- d'analyser la gestion de cette crise
- d'exploiter les fiches SST et les éventuels signalements de danger grave et imminent
- de construire une véritable déclinaison académique du plan ministériel canicule.

Ils souhaitent que ce travail débouche sur une **circulaire académique opérationnelle**, applicable à tous les personnels et diffusée directement à chacun.

La réponse aux avis, qui devra être fournie par l'administration sous deux mois, sera déterminante pour la gestion future des crises caniculaires. Nous resterons vigilants quant aux réponses apportées.

**FO soutient toutes initiatives décidées par les personnels pour la satisfaction des revendications : motions, pétitions, délégations en direction des autorités, droit de retrait, débrayages...**



1er degré Nord (SNUDI-FO 59) 06.62.16.68.12 [snudinordfo@laposte.net](mailto:snudinordfo@laposte.net)

1er degré Pas-de-Calais (SNUDI-FO 62) 06 86 45 00 25 [contact@snudifo62.fr](mailto:contact@snudifo62.fr)

2nd degré Nord (SNFOLC59 ) 07 86 12 16 62 [snfolc59@wanadoo.fr](mailto:snfolc59@wanadoo.fr)

2d degré, Pas-de-Calais (snFOLc62) [snfolc.62@laposte.net](mailto:snfolc.62@laposte.net) 06 09 62 45 32

2nd degré Enseignement Professionnel (SNETAA-FO Lille) 06 09 93 90 77-

Personnels administratifs (SPASEEN-FO) [spaseenfolille.sd@gmail.com](mailto:spaseenfolille.sd@gmail.com)